

Sujet : [INTERNET] EP EOLE des Charmes
De : Marielle Heuguet <marielle.heuguet@gmail.com>
Date : 30/03/2021 21:37
Pour : pref-icpe@haute-marne.gouv.fr

Monsieur,

Suite à l'annonce de l'implantation d'une nouvelle zone INDUSTRIELLE EOLIENNE sur les communes de Choilley Dardenay, veuillez trouver ci-dessous plusieurs points justifiant de mon désaccord :

- La surdensité et l'encerclement

Demain avec tous les projets sur le secteur plus ceux déjà installés nous n'aurons pas moins de 100 éoliennes autour de nous

Ce sera un calvaire pour les habitants et cela deviendra invivable !

Projet en cours d'étude :

- Dommarien / Chassigny / Piépape : 19 éoliennes de 230 mètres de haut !!
- Villegusien le lac : 10 de 180 mètres de haut
- Sacquenay : 13 de plus ..

- L'impact VISUEL

Des centaines de mâts qui se dresseront autour de nous sur les 4 points cardinaux .

Ligne d'horizon saccagée pour 20 ans voir pour toujours !!

Les lumières rouges clignotantes que l'on verra à des kilomètres . (Ci-dessous pour info la vue depuis AUBIGNY sur l'horizon de nos communes)



- L'impact Sonore

Selon les vents dominants l'impact sonore pourra aller bien au-delà des normes.

- L'impact sur la qualité de vie

Si nous avons fait le choix de vivre à la campagne c'est parce que nous recherchions la tranquillité, le calme, la sérénité, la proximité avec la faune et la flore. En bref vivre dans la nature ! Et pas dans une Zone industrielle !!

- L'impact sur le patrimoine immobilier

Les maisons perdant 30% de leur valeur selon des professionnels de l'immobilier

Points soulevés concernant la Constitution du dossier :

Dossier du promoteur incomplet :

- Pas d'avis de LPO (ligue de protection des oiseaux)
- Pas d'avis de l'armée de l'air...
- Pas d'avis de l'ARS ...

Toutes les démarches n'ont pas été faites et ceci ne respecte pas le cahier des charges pourtant imposé !!

Totale opposition car aucune concertation de la population

Dans ce genre de projet, le promoteur se doit d'avertir et de venir présenter son projet aux communes les plus proches et qui auront des impacts.

Dommarien par exemple n'a jamais été consulté ou prévenu alors que la commune aura un impact visuel

important !

POUR RESUME JE SUIS CONTRE CE PROJET

Marielle Heuguet